



MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC

Montréal, 21 juin 2012

Pour diffusion immédiate

APPEL DE DOSSIERS ARBORESCENCE : RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE

RÉSIDENCE À ROQUES (GERS, FRANCE) : 6 SEMAINES, SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2012 (DATES À DISCUTER)

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES DOSSIERS : 6 AOÛT 2012

CANDIDATS ADMISSIBLES : ARCHITECTES DE PAYSAGE, ARCHITECTES, URBANISTES, CHERCHEURS, HISTORIENS OU AUTRES PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS EN ARCHITECTURE (PAR EXEMPLE : COMMISSAIRES INDÉPENDANTS, PLASTICIENS, DESIGNERS, PHOTOGRAPHES, ETC.)

La Maison de l'architecture du Québec (MAQ) est fière d'annoncer la création de la résidence **Arborescence**, une résidence dédiée strictement à l'architecture et ses disciplines affiliées (architecture de paysage, urbanisme, design urbain, histoire et théorie de l'architecture). Le résident séjournera dans un «château gascon» traditionnel, au cœur du charmant hameau de Roques, dans le Gers (France), à mi-chemin entre Toulouse et Bordeaux.

Ce projet-pilote est développé en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal (CAM) et la propriétaire hôte. La résidence, d'une durée de six semaines, se déroulera dès l'automne 2012, suite au choix du candidat par jury et sur dossier (date limite 6 août 2012).

Arborescence vise à offrir un contexte de séjour favorisant le développement de la création et des connaissances dans les disciplines architecturales, voire à faire fleurir les échanges et les projets créatifs bilatéraux France-Montréal.

Les vastes bâtisses de la demeure hôte, datant du XIII^e au XIX^e siècle, entourent un jardin naturel, un potager et un verger, composant un ensemble rural d'une rare authenticité, objet de cinq ans de restaurations sous la direction d'un architecte du patrimoine.

Propice à la concentration pour un projet d'écriture ou de création dans la calme solitude, ce cadre offre aussi un accès privilégié à une région préservée d'une exceptionnelle richesse, tant du point de vue du patrimoine bâti et du vivace savoir-faire qui s'y rattache (qu'on pense aux maîtres artisans, par ex.) que du point de vue de l'histoire des paysages et du développement villageois ancien, qu'au plan des arts contemporains. À 2 heures de Bordeaux (et de son centre d'expo Arc en rêve), Roques permet aussi de rayonner à plus large échelle.

À noter que l'hôte propriétaire, muséologue canadienne, est présidente du Centre d'art et de photographie de Lecture (à 30 km de Roque) et pourra faire bénéficier le résident de son riche réseau de contacts, en qualité de personne-ressource.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC
Catalyseur de créativité architecturale depuis 2001



181, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H2
514.868.6691 / info@maisondelarchitecture.ca
www.maisondelarchitecture.ca



MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC

MODALITÉS

Le résident recevra un montant forfaitaire de 2 500\$ destiné à couvrir le coût du billet d'avion, un per diem et la location d'un véhicule.

Il bénéficie de l'usage d'un logement indépendant – chauffé et câblé, accès internet – avec entrée séparée, cuisine-salle à manger (21 m²) et chambre à l'étage avec salle de bain (30 m²). Un atelier de 127 m² et un bureau sont mis à son exclusive disposition (voir plans).

Le résident peut être accompagné d'une autre personne adulte, mais pas d'enfant ni d'animaux.

On souhaite que le résident s'imprègne à son propre rythme de tout ce qui peut nourrir sa démarche, sans obligation de résultats immédiats. Il doit cependant s'engager à :

- résider à Roques les six semaines prévues (même si les visites et prises de contacts dans la région et à Toulouse ou Bordeaux sont bienvenues);
- clore sa résidence par un 5 à 7 informel sur place, au cours duquel il présentera le fruit de son séjour et consolidera ses nouveaux contacts;
- présenter une conférence à la MAQ au cours de l'année suivant son séjour.





MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC

SÉLECTION

Un jury de professionnels coordonné par la MAQ évaluera les dossiers soumis, selon les critères suivants :

- Qualité du candidat;
- Capacité de réalisation du projet envisagé;
- Pertinence et intérêt du projet en lien avec la mission de la MAQ (diffuser et stimuler la création et le débat touchant aux disciplines de l'architecture, de l'architecture de paysage et de l'urbanisme).

CONTENU DU DOSSIER

- Lettre de motivation (max. 1 page);
- Curriculum vitae personnel (max. 3 pages);
- Curriculum vitae d'agence (si pertinent);
- Texte descriptif du projet de résidence (max. 3 pages);
- Preuve de résidence permanente dans la région montréalaise;
- Selon pertinence : Documentation visuelle d'œuvres réalisées ou construites dans un fichier PDF ou ZIP – max. 20 images, format JPEG à 72 dpi.
- Ou exemples d'articles publiés (max. 15 pages) et courte bibliographie.

Soumission de dossiers par courriel (max 7 MO) au plus tard le lundi 6 août 2012.

Pour plus de détails, voir www.maisondelarchitecture.ca, à la page «Résidence» et sites sur Lecture et sa région.

Pour information : Muriel Ulmer ou Marie Élisabeth Laberge
514-868-6691
info@maisondelarchitecture.ca